

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1093

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Opérations globalisées 2016 - Assainissement - Individualisations d'autorisations de programmes**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

**Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Lehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

**Conseil du 21 mars 2016****Délibération n° 2016-1093**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Opérations globalisées 2016 - Assainissement - Individualisations d'autorisations de programmes**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le programme 2016 des opérations globalisées dans le domaine de l'assainissement s'inscrit dans le cadre de la politique publique cycle de l'eau adoptée par la collectivité.

Il peut être décliné en actions et travaux :

- les réseaux de proximité dans le cadre de l'opération n° 2P19O2976,
- les stations de relèvement dans le cadre de l'opération n° 2P19O2976,
- les stations d'épuration dans le cadre de l'opération n° 2P19O2988,
- les branchements dans le cadre de l'opération n° 2P19O2982,
- les acquisitions de matériels d'assainissement dans le cadre de l'opération n° 2P19O2994.

Pour mémoire, ce patrimoine peut être décrit tel que ci-dessous :

Le service public de l'assainissement assure l'exploitation du système d'assainissement sur les 59 Communes de la Métropole de Lyon et sur 27 Communes extérieures à la Métropole. Il programme, finance, construit et exploite tous les ouvrages destinés à transporter et traiter les eaux usées afin de les restituer dans des conditions compatibles avec la sauvegarde de la qualité du milieu naturel.

Le patrimoine actuel se compose de 3 250 kilomètres d'égouts dont 603 de collecteurs visitables (hauteur supérieure à 1,50 mètres). Ce réseau est composé de 1 841 kilomètres de réseau unitaire et de 1 391 kilomètres de réseau séparatif, à raison de 942 kilomètres pour les eaux usées et 449 kilomètres pour les eaux pluviales.

Le patrimoine se compose, en outre, de :

- 12 stations d'épuration,
- 41 stations de relèvement des eaux usées situées sur le réseau d'assainissement, 29 stations de relèvement d'eaux pluviales (trémies routières), 5 ouvrages divers (siphon, relèvement dans les bassins d'orage),
- 415 déversoirs d'orage,
- 120 dessableurs,
- 30 stations pluviométriques,
- 28 stations de mesures installées sur le réseau d'assainissement,
- 1 siphon sur le réseau.

Le programme, élaboré dans le cadre des 4 autorisations de programmes globalisées pour les travaux études et acquisitions, peut être détaillé comme suit :

## 1 - Réseaux d'assainissement et stations de relèvement - opération n° 2P19O2976

On distingue les travaux sur les réseaux de proximité, les stations de relèvement et les autres opérations sur réseaux.

### 1.1 - Les réseaux de proximité

Ce programme permettra de dépasser le ratio de 62 % des investissements consacrés à la rénovation du patrimoine de la Métropole de Lyon et de prendre en compte, de façon systématique, les prescriptions liées à l'amélioration des conditions d'exploitation, tant dans les créations d'ouvrages que pour les rénovations.

Ce programme se présente en 2 familles d'opérations :

#### a) - Opérations réparties sur l'agglomération

Il s'agit :

- de provisions pour des travaux d'extension des réseaux situés dans des zones classées U au plan local d'urbanisme (PLU) de la Métropole de Lyon pour un montant de 500 000 € HT. Ces opérations sont identifiées et créés en cours d'année en fonction de la délivrance des autorisations d'urbanisme,

- de campagnes de diagnostics structurels des ouvrages et réseaux pour 250 000 € HT,

- de travaux réalisés à la demande des pétitionnaires dans le cadre d'offres de concours à hauteur de 300 000 € HT. Pour mémoire, cette dépense fait l'objet d'un remboursement par ces mêmes pétitionnaires, cette recette est inscrite à la section de fonctionnement.

#### b) - Opérations identifiées par Commune

La plupart des opérations de construction sont consécutives à des dispositions du zonage d'assainissement et des opérations d'urbanisme, menées sur les communes du territoire métropolitain.

Les opérations de réhabilitations et de reconstructions permettent d'assurer le renouvellement du patrimoine et concernent des reprises d'étanchéité de réseaux, de renforcements ou réhabilitations d'ouvrages vétustes ou fortement dégradés, des reprises ou chemisages de réseaux et branchements. Ces opérations de réhabilitation sont proposées à l'issue des diagnostics de l'état des ouvrages.

15 opérations réseaux ont été identifiées dans différentes communes pour un montant total de 2 207 000 € HT récapitulées ci-dessous :

Commune	Adresse	Objet
Lyon 2°	rue Auguste Comte	reprise de branchements
Lyon 9°	rue Gorge de Loup	construction d'une conduite de diamètre 600 millimètres sur 120 mètres
Villeurbanne	avenue Saint Exupéry	renouvellement d'une conduite de diamètre 600 millimètres sur 155 mètres sans renforcement
Décines Charpieu	avenue Alexandre Godard	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 250 mètres
Saint Priest	rue Marguerite	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 200 mètres
Dardilly	chemin de Traine Cul	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 500 mètres

Commune	Adresse	Objet
Dardilly	traversée RD 307	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 50 mètres
Fontaines Saint Martin	rue du Buisson	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 100 mètres
Genay	rue de la Source	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 40 mètres
Limonest	impasse des Roches	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 100 mètres
Lissieu	chemin de Fromenteau	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 150 mètres
Rillieux la Pape	rue de Tassigny Leclerc	renouvellement d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 200 mètres avec renforcement
Givors	rues Diverses	accompagnement reprise en régie de l'exploitation
Oullins	rue du Perron	renouvellement d'une conduite de diamètre 500 et 600 millimètres sur 283 mètres sans renforcement
Saint Foy Lès Lyon	impasse des Platanes	construction d'une conduite de diamètre 300 millimètres sur 180 mètres

*c) - Un programme de gestion patrimoniale de réhabilitation des réseaux visitables et non visitables à hauteur de 1 510 000 € HT pour 14 opérations*

Commune	Adresse	Objet
Lyon 3°	cours de la Liberté (Lafayette à Servient)	réhabilitation d'un collecteur A210 sur 220 mètres
Lyon 3°	rue Danton (de rue Paul Bert à place Danton)	réhabilitation d'un collecteur T210 sur 210 mètres
Lyon 5°	montée des Génovéfains	réhabilitation d'une conduite 1 000 millimètres sur 150 mètres
Villeurbanne	rue Paul Verlaine	réhabilitation d'une conduite 600 millimètres sur 150 mètres
Jonage	rue Blondel	réhabilitation d'une conduite 400 millimètres sur 100 mètres
Jonage	rue Joannès Raclet	réhabilitation d'une conduite 600 millimètres sur 150 mètres
Meyzieu	rue de Verdun	réhabilitation d'une conduite 400 millimètres sur 550 mètres
Meyzieu	rue Schweitzer	réhabilitation d'une conduite 400 millimètres sur 620 mètres
Neuville sur Saône	rue Rey Loras	réhabilitation d'une conduite 700 millimètres sur 600 mètres

Commune	Adresse	Objet
Rillieux La Pape	chemin du Vieux Crépieux	réhabilitation d'une conduite 300 millimètres sur 110 mètres
Charbonnières Les Bains	rue Benoit Bennier	réhabilitation d'une conduite 300 millimètres sur 150 mètres
Saint Genis Laval	rue Guilloux	réhabilitation d'un T180 sur 90 mètres
Saint Genis Laval	avenue de la République	réhabilitation d'une conduite 300 millimètres sur 310 mètres
Tassin la Demi Lune	rue du 8 mai 1945	réhabilitation d'une conduite 600 millimètres sur 400 mètres

d) - *Un programme d'investigations complémentaires à hauteur de 320 000 € HT*

Pour l'ensemble du programme "Réseaux de proximité", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 5 087 000 € HT.

### 1.2 - Les stations de relèvement

Le programme prévisionnel sur les stations de relèvement pour l'amélioration et le renouvellement de ces équipements comporte les parties suivantes :

- diverses études et récolement pour les travaux réalisés sur les stations de relèvement : 20 000 € HT,
- matériels installés sur les stations de relèvement : 130 000 € HT (pompes, dégrilleurs, moteurs, surpresseurs, automates, vannes, échelles, garde-corps),
- travaux d'améliorations diverses sur les stations de relèvement : 300 000 € HT (travaux d'électromécanique, électricité et génie civil).

Pour ce programme "Stations de relèvement", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 450 000 € HT.

### 1.3 - Autres opérations concernant les réseaux

Les actions et travaux, pour 2016, sur les réseaux peuvent être détaillés comme suit :

a) - Le versement de subventions, par la Métropole de Lyon, pour l'assainissement des voies privées (et l'intégration au patrimoine de la Métropole des réseaux ainsi construits par les propriétaires et subventionnés) :

- dépenses :	50 000 € HT,
- recettes au titre de l'augmentation du patrimoine métropolitain lié à l'intégration des réseaux :	70 000 €

b) - l'acquisition et l'installation de matériels en réseau pour un montant de 884 000 € HT, selon le détail prévisionnel ci-dessous :

- des dispositifs de fermeture des réseaux d'assainissement (grilles/tampons) installés ou renouvelés dans le cadre des opérations de construction ou de renouvellement des réseaux ou des opérations de maintenance à hauteur de 300 000 € HT,

- divers matériels et équipements utilisés en réseau ou intégrés à ces derniers Observatoire de terrain en hydrologie urbaine (OTHU), à hauteur de 72 000 € HT,

- des matériels de métrologie et capteurs à hauteur de 282 000 € HT,
- des capteurs en déversoir d'orage, dispositif de surveillance et de maîtrise des flux déversés au milieu naturel (DSM) flux à hauteur de 150 000 € HT,
- des matériels et travaux divers pour l'exploitation à hauteur de 40 000 € HT,
- des études pour l'amélioration de l'exploitation à hauteur de 40 000 € HT.
  - c) - un programme d'études et de récolements à hauteur de 200 000 € HT,
  - d) - un programme de réhabilitations ponctuelles de vannes en réseau à hauteur de 40 000 € HT,
  - e) - un programme d'amélioration d'aide à l'exploitation à hauteur de 250 000 € HT,
  - f) - un programme de réhabilitation du réseau à la demande de l'exploitation à hauteur de 240 000 € HT,
  - g) - le financement de la maîtrise d'ouvrage unique avec le Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors (SYSEG) pour la construction d'un réseau d'assainissement quartier de La Tour à Millery et Vernaison à hauteur de 179 000 € HT,
  - h) - des études de faisabilité à hauteur de 220 000 € HT.

Pour ce programme "Autres opérations concernant les réseaux", les montants prévisionnels sont les suivants :

- total des dépenses : 2 063 000 € HT,
- total des recettes : 70 000 € au titre de l'augmentation du patrimoine métropolitain liée à l'intégration des réseaux subventionnés dans le cadre du dispositif d'aides à l'encaissement des voies privées.

Pour l'ensemble de ce programme "Réseaux d'assainissement et stations de relèvement", les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2016 sont les suivants :

- total des dépenses : 7 600 000 € HT,
- total des recettes : 70 000 € au titre de l'augmentation du patrimoine métropolitain liée à l'intégration des réseaux subventionnés dans le cadre du dispositif d'aides à l'encaissement des voies privées.

## 2 - Stations d'épuration - opération n° 2P19O2988

Le programme prévisionnel pour les études, acquisitions de matériels et travaux sur les stations d'épuration métropolitaines peut être détaillé comme suit :

- divers études et récolements pour les travaux réalisés sur les stations d'épuration : 100 000 € HT,
- matériels installés en station d'épuration (pompes, dégrilleurs, moteurs, supprimeurs, compresseurs, vannes, automates, échelles, garde-corps) : 400 000 € HT,
- travaux d'amélioration (travaux d'électromécanique, électricité, génie civil et canalisations) :
  - . pour la station d'épuration de Pierre Bénite pour un montant de : 1 000 000 € HT,
  - . pour la station d'épuration de Saint Fons pour un montant de : 600 000 € HT,
  - . pour la station d'épuration de Feyssine pour un montant de : 100 000 € HT,
  - . pour les autres stations d'épuration pour un montant de : 1 400 000 € HT.

Pour l'ensemble de ce programme "Stations d'épuration", les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2016 sont les suivants :

- total des dépenses : 3 600 000 € HT.

### 3 - Branchements - opération n° 2P19O2982

Les propriétés et immeubles riverains des réseaux publics d'assainissement métropolitains sont raccordés au réseau d'assainissement *via* un branchement dont la partie sous domaine public peut être réalisée par la Métropole de Lyon si le propriétaire en fait la demande moyennant participation de sa part. Le branchement ainsi réalisé est ensuite intégré au réseau de la Métropole, conformément au règlement du service public d'assainissement communautaire adopté par délibération n° 2013-3825 du Conseil du 28 mars 2013.

Un programme détaillé de ces interventions ne peut donc être établi puisqu'il s'agit, pour la Métropole de Lyon, de répondre à la demande de raccordement des propriétaires qu'elle ne maîtrise pas et aux grosses réparations sur ces ouvrages. Une proposition de 3 400 000 € HT est faite pour 2016.

Le détail des dépenses prévisionnelles s'établit comme suit, sur la base de 535 branchements environ :

- fourniture des dispositifs de fermeture de ces ouvrages pour un montant de 250 000 € HT,
- réalisation des travaux proprement dits pour un montant de 3 150 000 € HT.

La recette à provenir des tiers, au titre des travaux, est inscrite au budget annexe de l'assainissement au titre des ventes de travaux, pour un montant de 3 400 000 € HT (frais de service inclus), sur la section d'exploitation au budget 2016.

Pour mémoire, en 2014, 3 474 000 € HT ont été consacrés à la réalisation de 653 branchements sur égout existant avec une recette de 3 359 000 €.

La proposition d'individualisation, pour 2016, est susceptible d'être revue en cours d'année si la demande de raccordement des particuliers s'avérait supérieure à la prévision.

Pour l'ensemble de ce programme "Branchements", les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2016 sont les suivants :

- total des dépenses : 3 400 000 € HT.

### 4 - Matériel - opération n° 2P19O2994

Cette individualisation est proposée dans le cadre de l'autorisation de programme globale destinée à l'équipement des usines et ateliers du service d'assainissement, selon le programme prévisionnel suivant :

- matériels techniques destinés aux ateliers sur les sites des stations d'épuration de la Métropole à hauteur de 50 000 € HT,
- matériels techniques destinés aux sites d'exploitation à hauteur de 50 000 € HT.

Pour l'ensemble de ce programme "Matériel", les montants prévisionnels pour l'autorisation de programme 2016 sont les suivants :

- total des dépenses : 100 000 € HT ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** les programmes de travaux annuels 2016 des opérations globalisées suivantes dans le cadre de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement :

- réseaux d'assainissement et stations de relèvement,
- stations d'épuration,
- branchements pour compte de tiers,
- matériel technique.

**2° - Décide** l'individualisation de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement, pour un montant total de 14 700 000 € HT en dépenses et 70 000 € en recettes, à la charge du budget annexe de l'assainissement, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- réseaux d'assainissement et stations de relèvement (opération n° 2P19O2976) :

- en dépenses : 7 600 000 € HT

. 2016 : 3 082 000 € HT,  
. 2017 : 2 299 000 € HT,  
. 2018 : 2 219 000 € HT.

- en recettes : 70 000 € en 2016.

- stations d'épuration (opération n° 2P19O2988) : 3 600 000 € HT,

. 2016 : 1 800 000 € HT,  
. 2017 : 1 080 000 € HT,  
. 2018 : 720 000 € HT.

- branchements pour compte de tiers (opération n° 2P19O2982) : 3 400 000 € HT,

. 2016 : 2 720 000 € HT,  
. 2017 : 680 000 € HT.

- matériel technique (opération n° 2P19O2994) : 100 000 € HT

. 2016 : 50 000 € HT,  
. 2017 : 30 000 € HT,  
. 2018 : 20 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.**